



Chateau Verpillières

VERPILLIERES 2019

BULLETIN MUNICIPAL N°4

Le Mot du Maire

Etat Civil,

Le recensement. Les infos Pratiques

La participation citoyenne

Le réseau d'eau

Les Hauts de France propres

Le regroupement scolaire

Le Comité des fêtes

Les travaux

Remerciements et Voeux

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs.

Avec cette nouvelle année qui commence, je voudrais vous rappeler ce qui a été fait dans notre commune au cours de l'année 2019.

Tout d'abord les travaux d'effacement de réseaux ont été poursuivis même si cela ne s'est pas encore beaucoup vu puisque les anciens poteaux sont toujours présents. France Télécom a rencontré des problèmes techniques et a dû interrompre ses travaux ; toutefois, ces problèmes sont désormais résolus et, selon la Fédération Départementale de l'Energie, qui est responsable de ce chantier, France Télécom va pouvoir reprendre son travail et la société EITF pourra ensuite procéder à l'enlèvement des poteaux.

Comme prévu, un aménagement du conteneur à verres a pu être fait et cela contribue à l'embellissement de cette partie du village.

Par ailleurs, comme également décidé par le Conseil Municipal, une extension de la salle polyvalente a été construite pour permettre au comité des fêtes d'entreposer le matériel nécessaire aux différentes activités organisées au cours de l'année. La pose de fenêtres doit intervenir début janvier et l'enduit sera réalisé dès que les températures extérieures le permettront.

En ce qui concerne l'aménagement paysager, plusieurs réalisations ont été effectuées par Monsieur Fabien LEVERT, que je tiens à remercier ici :

- ↳ Des plantations sur la bande enherbée récemment semée face à la mairie ;
- ↳ Des plantations d'arbres fruitiers le long de la rue Maillette ;
- ↳ L'implantation d'une haie le long de la mare, rue de l'Eglise.

Ces divers travaux répondent aussi aux souhaits exprimés par le jury des « villages fleuris » pour lequel nous avons encore concouru cette année, en obtenant une nouvelle fois des encouragements de celui-ci compte tenu des améliorations qui sont apportées chaque année.

Toutefois l'obtention du label « 1 fleur » passera aussi par l'implantation de fleurs variées et vivaces devant les maisons des habitants qui souhaitent s'engager dans ce sens. Des réalisations remarquables et remarquées chaque année par le jury peuvent être prises en exemple par tout un chacun.

La commune a également continué à travailler avec le SIAEP de GUERBIGNY en vue d'améliorer la qualité de notre réseau d'eau et je tiens à remercier ici Monsieur Gérard MORIN pour son engagement personnel dans ce domaine notamment lorsque des fuites sont graves et aussi à l'occasion de l'étude du réseau réalisée par le syndicat mixte AMEVA. A ce sujet, il est probable que nous serons amenés à changer un nombre important de compteurs individuels dans les mois ou années à venir ; la durée maximum d'un compteur individuel souhaitée par le SIAEP étant de 15 ans.

Plusieurs manifestations ont été encore organisées cette année par le Comité des Fêtes ; notamment la brocante du 9 juin, Halloween mais aussi l'arbre de Noël avec, cette année,

un père Noël dans un vrai traîneau ! Je tiens une nouvelle fois à remercier toutes les personnes qui donnent de leurs temps pour animer notre commune.

Cette année, ce 27 mai 2019, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Jean-François TRICOIRE, emporté par la maladie à la veille de ses 72 ans. Je tiens à saluer un homme engagé et fidèle qui a si souvent rendu service à la commune, notamment dans les diverses commissions communales et au moment des nombreuses élections locales ou nationales. Je tiens à renouveler mes amitiés à son épouse et à ses enfants dans ces moments si douloureux.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne et très bonne très heureuse année 2020.

ETAT CIVIL 2019

Naissance :

**LEVERT Baptiste
le 13 mai**



Mariage :

**Le 29 juin
PEQUET Bénédicte &
DUHAMEL Jérôme**

Décès :

**TRICOIRE Jean-François
le 27 mai**

Populations légales au 1^{er} janvier 2017 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020¹ : 168
(¹ après parution préalable du décret d'authentification du journal officiel.)

	2016	2017	2018	2019
NAISSANCES	1	2	1	1
MARIAGES	0	1	1	1
DECES	2	2	1	1

<u>Gendarmerie</u>	<u>17</u>
<u>Gendarmerie de ROYE</u>	<u>03 22 87 73 17</u>
<u>Gendarmerie MONTDIDIER</u>	<u>03 22 37 53 17</u>
<u>Pompiers</u>	<u>18</u>
<u>SAMU</u>	<u>15</u>

NUMEROS UTILES

La Participation Citoyenne

A la demande de plusieurs personnes, Monsieur le Maire a reçu la gendarmerie, qui est venue expliquer la mise en place du protocole « PARTICIPATION CITOYENNE ». Après ces explications le Conseil Municipal a débattu pour la mise en place du protocole et délibération est prise pour entériner le projet.

Enfin, le 14 janvier la population était invitée à une réunion publique animée par un gendarme de la brigade de proximité d'Ailly-sur-Noye.

La gendarmerie a ensuite pris les coordonnées des volontaires « référents participation citoyenne ».

Ce dispositif permet à la gendarmerie d'appréhender les éventuels délinquants et à la commune de sécuriser le village plus fortement et de rassurer la population.



Le réseau d'eau

En prévision de notre rattachement au syndicat d'adduction d'eau potable de GUERBIGNY, un rapport nous a été demandé.

Ci-dessous, les conclusions du syndicat mixte AMEVA qui a effectué un sondage des circuits d'alimentation de la commune.

Les informations structurelles (matériaux, diamètres, période de pose) sont désormais bien connues et sont centralisées. Le fichier informatique a été fourni à la commune. Celle-ci devra régulièrement le mettre à jour.

La capitalisation de la connaissance patrimoniale des réseaux de la commune de Verpillières a été améliorée en réalisant des plans précis à jour sur informatique, à partir d'un système d'information géographique (SIG). La couche informatique du SIG a également été fournie à la commune ainsi qu'une note d'utilisation.

La qualité de l'eau distribuée respecte les valeurs de référence de qualité. Six molécules de pesticides ont été détectées depuis 15 ans. Parmi ces molécules, l'Atrazine et l'Atrazine déséthyl sont présentes en concentration élevée mais ne dépassant pas le seuil. La concentration en nitrates est fluctuante et en augmentation dans le temps (28-38 mg/l environ). La concentration en perchlorates a atteint le seuil des 15 µg/l lors des deux dernières analyses. Il est nécessaire de rester vigilant aux évolutions des paramètres de qualité (notamment pesticides et nitrates). Pour information, le captage du S.I.A.E.P. de Guerbigny fait l'objet d'une opération de reconquête de la qualité de l'eau associée à un plan d'actions.

Les performances du réseau sont globalement bonnes depuis 2009. Le seuil de l'Agence de l'Eau n'est pas respecté en 2013. Toutefois, le rendement est en chute en 2018 comparé aux exercices précédents, conséquence de trois fuites sur le réseau.

La campagne de pré-localisation n'a permis de révéler aucune suspicion de fuite. En effet, les valeurs de niveau de bruit enregistrées par les pré-localisateurs sont bien en-deçà de la valeur de suspicion (150).

Compte-tenu du nombre important de fuites en 2018, il convient de rester vigilant quant à la présence de futures nouvelles fuites. Il peut s'avérer nécessaire de réaliser régulièrement des campagnes de recherche de fuites.



Cette année encore, nous avons subi des fuites. Vidange de la fosse avant intervention

Fuite d'eau à proximité du réseau gaz haute pression.





*La pelleuse est
manipulée avec
précaution*

Le remassage des déchets



Pour la troisième année consécutive l'association de chasse et des bénévoles de la commune ont participé à l'opération « Hauts de France PROPRES ».

C'est encore de grosses quantités de déchets qui ont été ramassées et il est important de rappeler à chacun et à chacune qu'il est important de préserver la nature.

Merci à tous les participants !





L'école de VERPILLIERES

La classe
De
Madame
BROCHU



CARREPUIS

CHAMPIEN

ROIGLISE

VERPILLIERES

BALATRE

MARCHE ALLOUARDE

RETHONVILLERS

LE REGROUPEMENT SCOLAIRE

C'est 88 Inscriptions ont été recensées lors du premier Conseil d'Ecole qui s'est tenu le 8 novembre dernier. Toutefois, il était précisé que deux arrivées étaient prévues pour la rentrée du mois de janvier 2020.

Pour l'école de CHAMPIEN, il y a 22 élèves répartis sur 3 niveaux :

✚ 4 TPS « toute petite section »

✚ 10 PS « petite section »

✚ 8 MS « moyenne section »

✚ 2 arrivants

Enseignant : Monsieur CALAS

Pour l'école de VERPILLIERES, il y a 11 élèves répartis sur 1 niveau :

✚ 11 CP « cours préparatoire »

Enseignant : Madame BROCHU

Pour l'école de ROIGLISE, il y a 22 élèves répartis sur 2 niveaux :

✚ 10 GS « grande section »

✚ 12 CE2 « cours élémentaire 2^{ème} année »

Enseignant : Madame BAUDHUIN

Pour l'école de RETHONVILLERS, il y a 11 élèves répartis sur 1 niveau :

✚ 11 CE1 « Cours élémentaire 1^{ère} année »

Enseignant : Monsieur ANTIOCHUS

Pour l'école de CARREPUIS, il y a 22 élèves répartis sur 2 niveaux :

✚ 11 CM1 « cours moyen 1^{ère} année »

✚ 11 CM2 « cours moyen 2^{ème} année »

Enseignant : Madame BRAHIMI

Une classe a été ouverte à RETHONVILLERS en application de la réforme scolaire qui prévoit que les élèves de CE1 soient en nombre réduit afin de favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux.

La kermesse du RPI est prévue le samedi 27 juin au stade de RETHONVILLERS. Depuis la mise en place du service périscolaire, il est à noter que la cantine fonctionne bien mais qu'il y a peu d'élèves à l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Le Comité des fêtes

Encore une année de passée...

Que le temps passe vite !

L'équipe du Comité des Fêtes a encore donné le meilleur d'elle même pour la préparation et le bon déroulement de ses événements. Après-midi jeux, soirée années 80, brocante, soirée Halloween, loto et arbre de Noël. Nous remercions toutes les personnes participantes à nos festivités sans qui cela ne serait plus possible.

Nous tentons d'innover chaque année, c'est pourquoi un loto a été organisé à la salle des fêtes de Beuvraignes, par manque de place dans notre salle communale. Les bénéfices de cette manifestation nous ont permis de financer une toute nouvelle attraction, la Calèche du père Noël et ses majestueux chevaux de trait.

Un nouveau bâtiment juxtaposé à la salle des fêtes va bientôt voir le jour, celui-ci nous permettra d'entreposer notre matériel. Pour cela nous remercions la commune qui a compris notre besoin d'espace et de rangement.

Toute l'équipe du Comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et que 2020 vous soit encore meilleure !

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour nos manifestations futures :

La Présidente.
Marine POULET.

LES PREVISIONS DU PROGRAMME 2020

Dimanche 26 janvier

Après-midi jeux autour d'une bonne galette des rois

Samedi 30 mai

Brocante semi-nocturne

Samedi 31 octobre

Soirée halloween

Dimanche 13 décembre

Arbre de Noël



*Les festivités
organisées par le
Comité des fêtes*

*Cette année, le Père Noël
est arrivé, accompagné de
ses lutins en calèche, les
enfants ont été enchantés
par cette rencontre*



Merci à toute l'équipe

Les travaux dans la commune

Fin 2018, la réfection du plancher du clocher de l'église s'est terminée, il est maintenant plus facile à nos intervenants de monter pour l'entretien des cloches, de l'horloge et de la sonnerie.



L'enfouissement des réseaux pour la rue de l'Eglise, le bout de la Grande Rue, coté Amy et coté Roye se termine actuellement. Les derniers poteaux viennent d'être enlevés par l'entreprise.

Les travaux d'agrandissement de la salle communale sont en cours, il reste à décider de l'installation de l'électricité et de l'isolation.

Nous remercions vivement les villageois qui se sont investis dans la décoration des ilots de sapins et nous remercions Fabien LEVERT pour cette belle initiative.



CANTREL THIERRY
ENTREPRISE
FOURNET 

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
ALARME

Gruny - 80700 ROYE
☎ 03 22 87 11 92 - Fax : 03 22 87 41 65

*Le Maire, les membres du
Conseil Municipal, les
employés communaux vous
souhaitent une bonne
année*

2020

Nous remercions l'entreprise CANTREL pour sa participation à l'impression de notre bulletin communal